Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

23 AVRIL 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18042 **16**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

A propos des minorités

Ego Perron

Un des sujets que nous sommes en train de suivre avec attention concerne les rapports avec les autres minorités ethniques et linguistiques de l'Italie. Samedi dernier, j'ai participé, au nom de notre Mouvement, au congrès de la Sudtiroler Volkspartei. Un congrès qui a illustré toute leur détermination à travers l'action politique pour la défense de leurs droits et de leur territoire, et leur capacité d'organisation et de proposition extraordinaire. Nous avons toujours eu, avec nos confrères du Sud Tyrol, des rapports politiques très étroits au cours de notre histoire. Encore aujourd'hui, au Parlement italien les occasions de dialogue et de collaborations ensemble, sur différents sujets que nous avons à cœur, sont nombreuses. Le travail de notre Sénateur est fait très souvent en collaboration avec les collègues du Sud Tyrol, à partir de la militance dans le même groupe parlementaire jusqu'aux derniers choix que le Parlement a fait, où nous avons été sur les mêmes positions, en votant en pleine et totale harmonie. Nous collaborons à la conférence Etat-Régions et à la conférence des Présidents des Conseils Régionaux, où les thématiques sont communes et les sujets qui intéressent nos populations, notre territoire, notre réalité sont souvent les mêmes.

Mais nous devons renforcer les liens surtout au niveau politique. Notamment en cette période de difficulté pour les autonomies, où nos spécificités et nos particularités sont mises encore une fois en discussion, en ne reconnaissant pas que notre modèle de développement a été un modèle positif pour toute l'Italie, il est nécessaire que les mouvements autonomistes fassent un front commun. Le système bipolaire qui existe en Italie nous obligera toujours plus à renfoncer notre position et notre identité, ainsi que notre action politique. Je reste convaincu que le fait d'intensifier des liens et des contacts avec les autres minorités linguistiques et culturelles de l'Italie est et sera absolument nécessaire. Déjà au sein des organismes institutionnels, les autres régions à Statut spécial ne sont pas guidées et conduites par des mouvements autonomistes comme nous, mais par des partis nationaux, sauf le Trentin Haut Adige. L'Union Valdôtaine doit aujourd'hui réaffirmer sa volonté de dialogue et de collaboration, surtout à l'échelon politique, avec les autres mouvements autonomistes. Nous avions toujours souligné, pour les réalités petites comme la nôtre, les dangers du système bipolaire. C'est une nouveauté dans le cadre politique italien, une forte nouveauté, très négative pour les mouvements à l'échelon régional, comme le nôtre. Nous réaffirmons aujourd'hui notre volonté de dialoguer et de nous confronter avec les autres minorités d'Italie en voulant avoir avec elles des rapports de collaborations pour la défense de nos spécialités et de nos régions autonomes, en renforçant nos liens aussi pour des parcours futurs. Nous rappelons que l'Autonomie est un droit inaliénable des peuples, des Valdôtains, des Tyroliens du Sud, des Trentins et de tous les autres, dans la conviction que les expériences autonomes ont contribué à la formation et à la croissance en Italie, des thèmes du fédéralisme et du régionalisme.

45 millions d'euros pour la rénovation de la Maison de Jeux

Un Plan pour redonner du prestige au Casino

Le Conseil régional a approuvé à la majorité, le mercredi 15 avril dernier, le « Plan de Développement » dont l'objectif est de redonner à la Maison de Jeux valdôtaine le prestige de son passé : avec un investissement d'environ 45 millions d'euros le Casino valdôtain de Saint-Vincent sera totalement rénové. La fin des travaux est prévue en 2015. Ceux qui ont voté en faveur de ce projet sont l'Union Valdôtaine, la Fédération Autonomiste et la Stella Alpina (21), contre Vda Vive et Renouveau Valdôtain (4) et se sont abstenus PDL et PD (6).

Le plan s'articulera sur trois phases successives: à court terme (2010), moyen terme (2012) et long terme (2015). Les travaux d'abord, débuteront avec la réalisation du nouveau salon des fêtes, en mesure de recevoir 600 personnes et avec l'agrandissement côté sud du bâtiment actuel ; ensuite, l'offre sera augmentée avec 150 nouvelles machines à sous et autres améliorations dans le secteur de l'accueil.

En 2012, les travaux de modernisation partiront ainsi que la construction de nouvelles structures, qui seront achevées en 2015. Toujours en 2015, est prévu le restyling complet de la salle de jeux américains et français.

« *Le Plan* – a précisé le président de la Région, Augusto Rollandin – *veut améliorer l'organisation de la Maison de Jeux et les services pour développer les résultats à travers une plus grande présence de clients».* Selon Rollandin, le Plan tient compte de la situation économique actuelle et des attentes du marché. Diego Empereur, chef de groupe du Mouvement au sein du Conseil régional, a souligné que le « *nouveau document se base sur le plan approuvé par le Conseil en 2005 avec des modifications qui permettront d'obtenir un développement réel du Casino».*

La structure de la Maison de jeux, comme on peut le lire dans le Plan, nécessite aujourd'hui des interventions extraordinaires de restructuration afin de l'adapter aux exigences de sécurité ; de lui conférer une image plus jeune et accueillante ; de moderniser les salles et les services accessoires ; d'exalter la scénographie ; d'aligner la disposition des jeux et les services aux exigences du marché ; d'influencer l'imagination de la clientèle à travers des structures de grand impact ; d'augmenter la capacité d'accueil pour obtenir de nouveaux espaces destinés à des jeux électroniques, zones de relaxation et de restauration, salles pour les manifestations, espaces équipés pour les tournois avec une grande participation du public, comme le Texas Hold'em.

Finalement, Rollandin a rappelé que « *depuis longtemps, nous avons également commencé à projeter la réorganisation du personnel en collaboration avec les syndicats».*

Le Comité Fédéral de l'Union Valdôtaine

PRENANT ACTE avec stupeur des déclarations du Ministre Brunetta concernant notre Statut spécial et l'école valdôtaine ;

CONSIDERANT QUE ces déclarations, qui dérivent d'une méconnaissance de l'histoire et des droits acquis par les Valdôtains et reconnus par la Constitution italienne, sont offensives à l'encontre de toute notre communauté ;

RAPPELLE QUE la politique régionale, sous la conduite de l'Union Valdôtaine, a garanti durant ces dernières décennies un développement harmonieux et équilibré de la communauté valdôtaine et une croissance de tous les secteurs économiques, tant dans l'intérêt de la Région, que dans celui de l'Etat ;

DEPLORE QUE, faute d'une information correcte et objective, le milieu politique italien, toutes tendances confondues, continue à considérer les régions à Statut spécial comme des zones privilégiées, au lieu de leur reconnaître un rôle de porte-drapeau de ce fédéralisme, qui devrait être l'une des caractéristiques marquantes de l'actuel gouvernement italien, et en particulier au lieu de regarder la Vallée d'Aoste comme un exemple à suivre dans des domaines tels que les services aux personnes;

RAPPELLE QUE la répartition financière qui caractérise notre Région est due aux conditions socioéconomiques particulières de notre territoire, aux caractéristiques culturelles et linguistiques de sa population – qui se répercutent notamment au niveau de l'enseignement scolaire – et aux compétences que notre Région exerce, dans plusieurs secteurs, qui sont ailleurs à la charge des finances de l'Etat;

SOLLICITE les parlementaires valdôtains à demander un éclaircissement au sujet des positions du Ministre concerné, ainsi qu'à continuer et à intensifier leur travail au sein des Chambres respectives, dans le but de faire mieux comprendre et partager les raisons de l'autonomie valdôtaine, afin que les rapports entre les institutions se fondent sur le respect réciproque et non sur les préjugés et la méfiance.

Aoste, le 20 avril 2009

In memoriam

Il y a presque quarante ans, dans la nuit du 24 au 25 avril 1972, l'avocat Oreste Marcoz et le notaire Germain Ollietti périssaient dans un accident de voiture, au cours de la campagne électorale pour la Concentration Démocratique, dont ils étaient les candidats.

M. Ollietti avait déjà été élu Député de la Vallée d'Aoste au Parlement italien de 1968 à 1972.

M. Marcoz, élu Conseiller régional dans la liste de l'UV en 1959, fut Président du Gouvernement régional du 17/6/59 au 25/11/63 et Président du Conseil du 25/11/63 au 23/5/66. Il fut aussi Syndic d'Aoste du 24/8/70 au 3/2/72.

Nous nous souvenons également de Corrado Gex, victime, le 25 avril 1966, d'un tragique accident d'avion au cours duquel périrent également sept autres personnes, dont Mlle Marie Coudre, journaliste et collaboratrice de notre journal.

M. Gex était très jeune, fort doué, ouvert, dynamique. Il fut Assesseur régional à l'Instruction publique du 17/6/1959 au 20/2/1963 et Député de la Vallée d'Aoste au Parlement italien du 30/4/63 au 25/4/66. Sa perte fut particulièrement ressentie.

N'oublions pas ce qu'ils ont fait pour la Vallée d'Aoste et suivons leur exemple de fidélité à la cause valdôtaine.

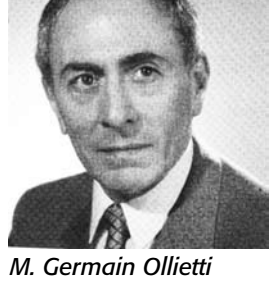

M. Germain Ollietti

M. Oreste Marcoz

M. Corrado Gex

Séance du vendredi 17 avril dernier

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a donné son feu vert à l'organisation d'une cérémonie qui se déroulera vendredi 1er mai 2009, dans le salon des manifestations du Palais régional, à l'occasion de la Fête du travail et au cours de laquelle les Médailles du travail et les brevets seront remis aux nouveaux Maestri del lavoro valdôtains. L'Exécutif a octroyé une subvention à l'Associazione Nazionale Partigiani d'Italia - Comité de la Vallée d'Aoste en vue de l'organisation de la représentation théâtrale «Se questo è un uomo» de Primo Levi, qui aura lieu au théâtre Giacosa, à Aoste, le 23 avril 2009. Il a également prévu, en collaboration avec l'Association sportive de l'Union Valdôtaine de Paris, d'octroyer une somme de 7.000 euros en vue de la participation de l'équipe de tsan de Valtournenche à la rencontre contre une équipe d'émigrés valdôtains, qui se déroulera à Aulnay-sous-bois, le dimanche 28 juin 2009. En outre, dans le cadre du programme opérationnel de coopération territoriale transfrontalière Italie-Suisse 2007-2013, le projet stratégique «Le contrôle du transport des marchandises dangereuses comme instrument de protection du territoire», élaboré en partenariat avec la Région Lombardie, la Région Piémont, la Province autonome de Bolzano et le canton du Tessin a été approuvé.
Le Gouvernement a ratifié, d'une part, l'adhésion de la Région au projet interrégional «Vers un système intégré de haute formation», et, d'autre part, le protocole d'entente en vue de l'application dudit projet; il a assuré, en outre, le respect du catalogue interrégional de haute formation, prévu par le protocole, et ce, par le biais d'une convention avec la Région Vénétie et les Régions qui ont transféré les ressources financières nécessaires aux activités prévues pour la première année dudit catalogue.
Enfin, il a approuvé l'organisation de trois événements, décentrés sur le territoire, qui se dérouleront à l'occasion de la fête de l'Europe, entre le 4 et le 10 mai 2009, en collaboration avec la communauté de montagne Grand-Paradis et les communes de Morgex et de Verrès, grâce à l'Antenna Europe Direct Vallée d'Aoste.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Aux termes de la loi régionale n° 3 de 2002, le Gouvernement a approuvé les critères et les modalités de remplacement des animaux positifs à la rhinotrachéite infectieuse bovine par des animaux négatifs en IBR, provenant notamment de l'auto-renouvellement. Le montant des aides y relatives a été fixé à 70% de la valeur de marché établie par la délibération du Gouvernement pour les différentes catégories d'animaux (espèces bovine, ovine et caprine des races autochtones inscrites dans les livres généalogiques y afférents ou dans les fichiers des animaux). Pour ce qui est de l'auto-renouvellement des animaux de souche, le financement a été fixé à 30% maximum de la valeur de marché, toujours fixée par la délibération du Gouvernement. Une enveloppe d'un montant total de 600.000 euros a été débloquée à ce titre.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a approuvé l'avis de concours relatif à la réalisation graphique de l'affiche de la 41ème Foire d'été, qui aura lieu, à Aoste, le 9 août 2009, ainsi que celles des autres manifestations d'artisanat traditionnel valdôtain qui se tiendront en 2009.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Aux termes de la loi régionale n°21 de 1980, la Banque de Crédit Coopératif Valdôtain a été autorisée à modifier et à intégrer ses statuts sociaux.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a approuvé l'envoi au Conseil régional de la proposition de projet de loi portant modifications à la loi régionale n°39 du 4 septembre 1995 «Dispositions et critères généraux en matière d'attribution, de détermination des loyers et de gestion des logements sociaux» et de la délibération portant approbation du programme régional de prévision des travaux publics pour le triennat 2009/2011, aux termes du 2ème alinéa de l'article 7 de la loi régionale n° 12/1996 modifiée. Par ailleurs, il a défini le projet d'exécution relatif à la fourniture du mobilier des laboratoires de chimie et de sciences physiques du complexe scolaire situé dans l'ancienne cotonnerie Brambilla de Verrès.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a octroyé des aides pour un montant global de 15.000 euros à l'Union italienne des aveugles et des malvoyants, à l'association régionale des clubs des alcooliques anonymes en cours de traitement, à la paroisse Marie-Immaculée, à l'association Les amis du cœur du Val d'Aoste et à la Fondation pour les biotechnologies, et ce, en vue de la réalisation de diverses initiatives dans le domaine social et sanitaire. En outre, il a défini le protocole d'entente entre la Région, la communauté de montagne Mont-Cervin, la commune de Châtillon et l'Agence Usl pour la mise en place expérimentale du Guichet unique pour les services sociaux, dans le cadre des actions prévues par le Plan de zone dans le district n° 3.
Ce projet prévoit la création et la mise à jour d'une banque de données qui fournira les informations au guichet, ainsi que le partage des procédures entre les différents sujets concernés. Les ressources professionnelles et instrumentales nécessaires seront fournies afin d'atteindre les objectifs communs.
Le Gouvernement a également entériné l'admission au financement de deux projets intitulés, «Cavalca la tua estate insieme a noi» et «Organisation et développement du sport pour les personnes handicapées en Vallée d'Aoste», aux termes de la loi régionale n° 14/2008 portant système intégré des actions et des services en faveur des personnes handicapées. A cet effet, une dépense de 98.000 euros a été engagée.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional la proposition de projet de loi portant dispositions en matière de prévention et de réduction de la pollution sonore et abrogation de la loi régionale n°9 du 29 mars 2006 portant dispositions en matière de protection contre la pollution sonore.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a défini l'action de co-marketing avec la société NORDICONAD de Modène – qui regroupe les supermarchés CONAD de l'Italie du nord – et a débloqué à ces fins une enveloppe de 112.000 euros. Cette initiative prévoit l'insertion de propositions de séjour en Vallée d'Aoste dans le catalogue cadeaux destiné aux clients desdits supermarchés. Par ailleurs, il a donné son feu vert à l'organisation de deux soirées promotionnelles, destinées aux agences de voyage, qui auront lieu à Madrid et à Barcelone en vue de soutenir l'offre touristique de la région en Espagne. L'Exécutif a aussi décidé d'acheter des espaces publicitaires sur les sites internet repubblica.it et lastminute.com afin de soutenir l'offre touristique estivale; il a engagé à cet effet une somme de 27.000 euros. Enfin, des aides d'un montant global de 84.000 euros ont été accordées à des associations sportives en vue de l'organisation de diverses manifestations. Une subvention de 4.000 euros a été octroyée à la société des Guides de haute montagne du Valgrisenche pour l'organisation d'une expédition d'alpinisme sur le mont Mac Kinley, en Alaska, programmée du 12 mai au 7 juin 2009, en collaboration avec le groupe militaire de haute montagne du Centro addestramento alpino. D'autre part, le volet technique de la révision architecturale du projet préliminaire relatif à la nouvelle aire de parking pour avions, au terminal passagers, aux parking pour voitures et à la voirie de l'aéroport régional Corrado Gex de Saint-Christophe a été approuvé.

LA JEUNESSE VALDÔTAINE

EST INDIGNÉE suite aux déclarations du ministre Renato Brunetta, l'un des représentants majeurs de *Il Popolo della Libertà* et du Gouvernement italien, et plus particulièrement suite à ses attaques exprimées envers notre Statut et la gestion de l'argent public de la Vallée d'Aoste;

RÉAFFIRME la validité du système scolaire valdôtain qui représente l'un des points forts de notre système d'autonomie et PRÉCISE que la Région Autonome Vallée d'Aoste n'a fait qu'appliquer des lois selon ses compétences;

RAPPELLE en outre que l'histoire nous enseigne que les attaques perpétrées envers le monde de l'école annoncent toujours d'autres attaques envers les minorités;

SE RÉJOUIT que les parlementaires valdôtains aient demandé une rencontre urgente au ministre Roberto Calderoli afin de «vérifier la position du Gouvernement pour éclaircir les rapports réciproques»;

DEMANDE au Sénateur Antonio Fosson et au Député Roberto Nicco de continuer à défendre le Statut spécial et l'autonomie de la Région Autonome Vallée d'Aoste comme ils l'ont toujours fait jusqu'à présent.

La Bibliothèque de Donnas
organise une soirée autour du personnage de
Bruno Salvadori
Jeudi 30 avril 2009 à 20h45
Salle polyvalente de la rue Binel

Conférenciers:
Les écrivains **François Stévenin** et **Teresa Charles**
Le Président du conseil régional **Alberto Cerise**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Exposition

Montagne et spiritualité au Fort de Bard

Une exposition dédiée à la montagne *«en tant que lieu de rencontre entre le ciel et la terre, le visible et l'invisible, l'homme et Dieu»* est aménagée au fort de Bard jusqu'au 30 août prochain. Le titre de l'exposition *«Vers le haut. L'ascension comme expérience du sacré»* témoigne la valeur symbolique, spirituelle et anthropologique de la montagne dans les civilisations prises en examen: les populations mésoaméricaines et mexicaines, la civilisation orientale (Chine et Tibet) et la tradition occidentale hébraïque, chrétienne et orthodoxe. Cette exposition – organisée par l'Association Fort de Bard en collaboration avec la Région Autonome Vallée d'Aoste, la Compagnia di San Paolo et la Fondazione Crt, sous le parrainage de la Présidence du Conseil des Ministres et du Ministère des Biens et des Activités culturels – se compose de six sections correspondant à autant d'espaces d'exposition pour une surface totale de plus de 2.000 mètres carrés.
Dans les Salles des embrasures, la section *«L'art, la montagne, le sacré»* se développe à travers un parcours iconographique avec des œuvres d'art et des objets provenant du musée du Templo Mayor de Mexico. Deux des plus prestigieuses collections d'art asiatique de Paris – le musée Guimet et le musée Cernuschi – ont prêté des tableaux, des vases et des tissus originaux qui témoignent des conceptions caractérisant la culture chinoise et la culture tibétaine. Enfin, la montagne est un lieu de rencontre entre l'homme et Dieu, comme le transmet la tradition hébraïque, la tradition chrétienne de l'Ancien et du Nouveau Testament, dans les chefs d'œuvre de quelques artistes, Donatello, Domenico Beccafumi, Marc Chagall et Emilio Vedova. Dans les Caves, une série de documents, *«Introduction à la montagne sacrée»*, présente le thème de la montagne comme symbole divin dans la civilisation de l'antique Mésopotamie, de la Chine, des populations indiennes de l'Amérique du Nord et des populations de l'Amérique centrale grâce à des photographies, des maquettes, des objets. La partie *«Les hauteurs de l'esprit»*, qui se trouve dans le Corps de Garde I-II, représente l'ascension en montagne et décrit l'expérience d'Abele Blanc, l'un des plus célèbres alpinistes valdôtains, à travers des vidéos, des interviews et des installations multimédia. La valeur de la hauteur dans la recherche de la spiritualité, interprétée à travers les confessions religieuses les plus répandues dans le monde actuel, est l'objet des précieuses pages d'approfondissement qu'Enzo Bianchi a élaborées pour l'exposition et qui se trouvent dans le Déambulatoire. Ce thème est approfondi par une vidéo dédiée aux Montagnes Sacrées, produite par les Edizioni Paoline par les soins d'Antonio Tarzia, et qui explique leur importance dans la culture religieuse. Dans la Place d'armes, l'installation des *«Sommets entre le Fort et le Ciel»*, d'après une idée et le projet du photographe et metteur en scène Paolo Buroni, fusionne, en un seul langage, l'architecture du fort avec des images et de la musique. Horaires de visite: du mardi au vendredi de 10h à 18h, le samedi, le dimanche et les jours fériés de 10h à 19h. Du 20 juillet au 23 août, tous les jours, les lundis y compris, de 10h à 19h. Entrée: 7,00 euros.

Septième soirée du Printemps Théâtral

Le festival de théâtre populaire continue vendredi 24 avril prochain, au théâtre Giacosa d'Aoste, avec deux compagnies: *La Pégna Rigoladèpa*, de Gignod; *Le Djabloteun,* de Sarre.
A signaler les particularités de ces deux troupes: la *Pégna Rigolada* se compose d'enfants ayant de 3 à 14 ans, sorte de «pépinière» de la *Rigolada* des adultes, de groupe de formation avant de rentrer à plein titre dans la compagnie des grands... Tandis que le *Djabloteun* en est à sa première expérience au Printemps. La troupe a déjà joué dans sa commune, Sarre, mais c'est leur début au Giacosa. Voici la présentation des pièces et les noms des acteurs/collaborateurs:

LA PÉGNA RIGOLADA
Gignod*: LA LETTRA*
Résumé: "….Meun cher amì, pe vo fiye avèi seutta lettra, profitto de la jantiyesse de,moun vezeun perqué si rén bién... Si qué que si saloppe de moun garsoùn... a la plase de...", *(" Mon cher ami, pour vous faire parvenir cette lettre, je profite de la gentillesse de mon voisin puisque je ne suis pas bien... Je sais que mon garçon, à la place de....")*

Acteurs: Avoyer Fréderic, Avoyer Mélanie, Avoyer Pierre André, Bonetti Marco, Borre Nicole, Cannatà Selena, Carrel Jérémie, Carrel Sébastien, Charbonnier Julien, Charbonnier Laurent, Charbonnier Mathieu, Charbonnier Nadine, Clappey Julien, Grimod Davide, Jacquemin Martine, Juglair Alessia, Lovisari Matteo, Pelliccioni Céline, Riva Tatiana.

Responsable du Groupe: Farcoz Gabriella
Elaboration de la pièce, mise en scène, décor: Casassa Luciana, Farcoz Gabriella, Martinod Roberto et Rollandin Roberta.

LE DJABLOTEUN
Sarre: *LO SEQUESTRE*
pièce écrite par Eugenio Di Francesco, *adaptation et traduction par* Luciana Casassa et Roberto Martinod.
Résumé: Le dzi... Le dzi... pi passe lo tén é pi veugnoun matte... Fa pamì s'itoun-ì de rén...Avèitsade vèi avouì no? ... N'a de totte... Soun tcheutte pai ou djeusto no a Saro sèn pai pe la premiye di "Printemps Théatral"?
(Les gens, les gens... Plus le temps passe, et plus ils deviennent fous... Il ne faut plus s'étonner de rien... Prenez, par exemple, nous-mêmes... Il y a un peu de tout... Mais ils sont tous pareils ou ce ne sont que nous à Sarre qui sommes ainsi pour la première au Printemps?)

Acteurs: Besenval Sergio, Borre Alessandra, Casassa Luciana, Empereur Ivana, Formento Renzo, Jacquemod Marco, Marguerettaz Ornella, Martinod Roberto, Milleret Lucia, Ottoz Simonetta, Pallais Loredana, Rosset Emilia et Vigna Elio.

Samedi 18 avril dernier

Forum de l'histoire du Moyen Âge en VdA

F.C.G.

Dans le cadre des manifestations promues par l'Assessorat de l'Éducation et de la Culture à l'occasion de la "XI[ème] édition de la Semaine de la Culture", le Système Valdôtain des Bibliothèques a organisé plusieurs initiatives sur le territoire régional, ayant le but de *"diffuser la lecture et la connaissance du patrimoine et de différents aspects de la production intellectuelle valdôtaine, par le biais de livres, de conférences, de débats et de visites guidées".*

Parmi les événements proposés, samedi 18 avril dernier la salle des conférences de la Bibliothèque régionale a accueilli le premier "Forum de l'histoire du Moyen Âge en Vallée d'Aoste".
La rencontre a vu la participation de nombreux spécialistes, experts en différents domaines.

A savoir:
Daniela Platania: *Dal Liber Secreti al tesoro della cattedrale: nuove prospettive per l'oreficeria del Quattrocento in Valle d'Aosta e un nuovo nome: Johannes Dorerii;*
Raul Dal Tio: *I dipinti del chiostro della cattedrale di Aosta: loro localizzazione, rapporti strutturali e riferimenti documentari;*
Renato Perinetti: *Comunicazione sugli scavi nel chiostro della Cattedrale;*
Gianfranco Zidda: *Comunicazione sulla scultura dell'Assunta dell'altare maggiore di S. Orso commissionato da Giorgio di Challant;*
Bruno Orlandoni: *Il 550° anniversario della morte di Stefano Mossettaz e i materiali aostani nei fondi antiquari dei Bardini (Firenze);*
Maria Costa: *L'attività dell'Archivio storico regionale;*
Gabriele Sartorio et Mauro Cortelazzo: *Tra fonte storica e fonte archeologica: Châtel-Argent e l'utilizzo dell'impalcato elicoidale nelle torri cilindriche del XIII secolo;*
Anselmo Pession: *Anticipazioni sulle trascrizioni dei conti della castellania di Quart (1377-1378 e 1378-1382);*
Claudine Remacle: *Les greniers du bas Moyen Âge: problématiques;*
Silvia Bertolin: *Comunicazione sull'attività di ricerca sulla stregoneria;*
Luca Patria: *I prodromi del sabba: Nicopoli, gli Challant e lo spaesamento dei Valdesi (1403);*
Giuseppe Roddi: *Ipotesi nuove per lo studio del Coutumier;*
Chiara Bassi: *Le donne per bene chiedono alle prostitute: il dialogo della lunetta di Issogne;*
Giulio Romero Passerin d'Entrèves et Paulette Taieb: *Le Cabinet des Livres du Château d'Issogne d'après un inventaire de 1618;*
Maria Cristina Ronc: *Comunicazioni sull'avvio di uno studio e considerazioni/riflessioni museali;*
Giulio Romero Passerin d'Entrèves et Paulette Taieb: *Comunicazione sull'applicazione dell'informatica alla ricerca storica;*
Gabriel Lombard: *La Tour Decré d'Emarèse di Châtillon;*
Omar Borettaz et Bruno Orlandoni: *Cripte e cappelle sepolcrali nobiliari del XV secolo in Valle d'Aosta: Challant, Vallaise, Sarriod.*

ALLEANZA ASSICURAZIONI SIMGENIA GRUPPO BANCA GENERALI

Società leader nel settore previdenza e gestione del risparmio seleziona nei territorio di
AOSTA - S. VINCENT e comuni limitrofi: 4 UNITÀ
Si richiede: diploma e/o laurea, buona presenza, capacità relazionali, predisposizione al lavoro in team, f**orte determinazione alla carriera ed ai guadagni**.
I candidati selezionati riceveranno: **formazione finanziaria e previdenziale**, **affiancamento opportunità di inquadramento a tempo indeterminato alle dirette dipendenze della Società**, **crescita sia nell'ambito commerciale che in quello della gestione delle risorse umane**. Inviare curriculum a:
Alleanza Assicurazioni S.p.A. - Agenzia Generale di AOSTA
Passaggio Folliez,1 - 11100 - AOSTA - Fax 0165/230043 - e-mail: aosta.job@allenza.it

Conférence des Présidents des Assemblées législatives à Rome

Le Président Cerise : « ramener la sérénité dans les Institutions »

« Les échanges entre les Institutions doit s'effectuer avec plus de sérénité et il faut prendre ses distances par rapport aux tons hargneux utilisés envers les Régions à Statut spécial de la part d'un important représentant du Gouvernement italien. » a affirmé le Président du Conseil de la Vallée, Alberto Cerise, ce lundi 20 avril 2009, qui s'est rendu à Rome pour le Comité de coordination de la Conférence des Présidents des Assemblées législatives des Régions et des Provinces autonomes qui s'est réuni afin de discuter de fédéralisme fiscal, de coordination des finances publiques et de solidarité par rapport à la catastrophe de l'Abruzzes.

« Je considère les déclarations du Ministre Brunetta excessives -a ajouté le Président Cerise-. *Il est cependant vrai que, lorsque nous exposons nos évaluations en termes de comparaison avec les autres niveaux de gouvernement -Etat et Régions à Statut ordinaire-, nous devrions être plus prudents et mieux détailler les motivations de nos actions. Chaque gestion des actions vertueuses que nous développons et communiquons doit donc être plus attentive aux limites et aux conditionnements qu'ont les autres réalités institutionnelles sans pour donner la possibilité de remettre en cause notre spécificité qui peut être interprétée comme une condition de privilèges. En effet, nos actions sont le fruit de choix politiques précis qui impliquent une prise de responsabilité de notre part, en ayant à l'esprit quelles sont nos compétences, nos ressources et les exigences de notre territoire. En effet, lorsque dans nos Régions à Statut spécial nous prenons une décision qui implique une attribution de ressources financières nous le faisons en sachant que nous allons réduire notre capacité de dépense dans d'autres secteurs. »*

« Dans le contexte historique, politique et économique actuel -a conclu Cerise-, *les Régions à Statut spécial, en particulier si elles sont petites et avec peu de possibilité de pénétration politique dans le cadre national, doivent réacquérir une sorte de 'sympathie institutionnelle' et d'acceptation de leur statut de la part des autres composantes de la République : état, régions, provinces, communes, métropoles. »*

Approbation à l'unanimité

Résolution sur les aides en Abruzzes

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution sur la participation de la Vallée d'Aoste à la reconstruction des zones de l'Abruzzes touchées par le tremblement de terre.

A travers cette résolution, le Conseil de la Vallée *« exprime sa solidarité à la population des Abruzzes et aux familles des victimes et ses remerciements aux responsables et aux opérateurs du systèmes de protection civile, des pompiers valdôtains et de bénévolat régional »* et *« engage le Président de la Région afin que la Vallée d'Aoste participe effectivement à la reconstruction ; les interventions de la Vallée d'Aoste soient directes et, autant que possible, concentrées en faveur d'un territoire et d'une communauté précis, identifiés de concert avec la Région Abruzzes. »*

Au cours de la discussion, le Président de la Région Auguste Rollandin a déclaré que *« la résolution a été signée par tous les Chefs de Groupe du Conseil de la Vallée afin de confirmer à nouveau une attention envers ce qui est en train de se passer et répéter l'engagement d'intervenir de manière ponctuelle et coordonnée. Aujourd'hui, nous devons concentrer au maximum notre attention dans le travail de reconstruction tant des bâtiments publics que privés. Je tiens à remercier la Protection civile valdôtaine, les pompiers volontaires et professionnels pour leur activité sur le territoire de l'Abruzzes. »*

Motion approuvée par 26 voix favorables et 4 contraires

Non au doublement du Tunnel du Mont-Blanc pour augmenter le trafic

Le Conseil de la Vallée a approuvé une motion exprimant le désaccord concernant l'hypothèse de doublement du Tunnel du Mont-Blanc par 26 voix favorables et 4 contraires.

Le texte *« engage le Président de la Région à réaffirmer l'absolue contrariété par rapport au doublement du Tunnel du Mont-Blanc au sein des sièges institutionnels opportuns et à présenter au Conseil la discussion sur un éventuel tunnel de sécurité. Engage en outre le Gouvernement régional à améliorer les dispositifs de monitorage de la qualité de l'air afin de régler selon certains critères les flux du trafic. »*

Le Président de la Région, Auguste Rollandin a pris la parole au cours de la discussion : *« Un des messages de ces années a été de toujours faire tout le possible pour améliorer la sécurité. La discussion sur le Tunnel du Mont-Blanc a toujours été faite tant sur l'engagement pour limiter le trafic des poids lourds que sur la recherche d'une alternative crédible au transport sur route. En ce qui concerne le doublement, si on l'entend comme augmentation du trafic alors il n'y a aucune discussion car nous n'avons pas l'intention de suivre cette possibilité. Si l'on parle de doublement pour des raisons exclusivement de sécurité alors cela est différent. Le conduit unique actuel a des limites et si l'on souhaite aller vers un système plus sûr on peut alors imaginer de parler d'une intervention mais uniquement dans l'hypothèse d'augmenter la sécurité. Nous considérons qu'il y a une position très claire sur le trafic tandis que sur la sécurité, nous sommes favorables à activer tous les mécanismes en mesure de procurer la plus grande sérénité possible. »*

Quant au Conseiller Luciano Caveri : *« Je me suis occupé de cette matière pendant trois ans dans le cadre européen suite à la tragédie. Cette affaire a croisé des moments décisifs de discussion sur le transport au niveau européen. Les croissances exponentielles des poids lourds prévues alors par quelques études ne se sont pas vérifiées. La politique européenne tend à exclure le doublement des Tunnels routiers. Il y a cependant une hypothèse qui est de prévoir une galerie de sécurité. Il est bon de garder une porte ouverte pour un éventuel tunnel de secours tout en sachant qu'un tel projet doit passer à l'approbation de nombreux sujets et institutions tout comme au Conseil de la Vallée. L'on pourrait prévoir une suspension des travaux pour trouver une entente sur un texte partagé. »*

Pour le Conseiller Salvatore Agostino *« le texte déterminé est plus partageable. L'actuel tunnel est vraiment trop étroit. Le double conduit peut être utile mais seulement pour des raisons de sécurité. »*

Pour terminer, le Président Rollandin a voulu rappeler que *« nous ne sommes pas en train de discuter sur une proposition concrète. Mais nous avons voulu rappeler quelques points qui figurent dans la motion. La sécurité, par exemple, est patrimoine de tous, et le trafic doit être remodulé de manière à rendre plus efficace le transport sur rail. »*

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,

Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée. Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.

C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique « Nos lecteurs réagissent… »**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple
Rubrique « Nos lecteurs réagissent… »
16, Localité Grand Chemin
11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

En bref

Au cours de sa réunion du vendredi 17 avril 2009, la IV[ème] Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, a nommé le Conseiller Andrea Rosset rapporteur du projet de loi communautaire régionale 2009 concernant l'application des directives de l'Union européennes en matière d'environnement et de services dans le marché interne.
La loi communautaire régionale a été introduite par la normative régionale n°8/2006 (Dispositions en matière d'activité et relations européennes et internationales de la Région Autonome Vallée d'Aoste) qui a règlementé la participation de la Région aux processus normatifs de l'Union européenne et les procédures d'exécution des obligations communautaires.

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

Petite enfance

Projet expérimental bilingue «Langues en action»

L'Assessorat régional de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales, a présenté, le lundi 6 avril dernier, dans les locaux de la crèche "Les Pôpons" de Verrès, le projet expérimental «Langues en action», issu du désir d'introduire une langue et une culture autres que l'italien dans la réalité quotidienne des jeunes enfants qui fréquentent la crèche.
Cette initiative, qui fait suite à l'approbation récente de la délibération du Gouvernement régional n° 564 du 6 mars, proposée par l'assesseur Lanièce, de concert avec l'assesseur Laurent Viérin, vise à offrir à ces enfants âgés de 9 mois à 3 ans un contexte éducatif bilingue, par le biais d'expériences précoces, ludiques et significatives du point de vue émotionnel.
Le syndic de Verrès Piera Squinobal, le vice-président de la Communauté de montagne Evançon Susy Vallino, le président de la coopérative Le Soleil Marilù Giachino, la coordinatrice de la formation du personnel éducatif Claudine Brunod ont également participé à la présentation.
« Nous avons cru en ce projet et décidé de tenter l'expérience – a affirmé l'assesseur Albert Laniève – *parce qu'il nous semble important d'agir aussi sur l'environnement interculturel qui soustend notre tissu social.*
Par ailleurs cette démarche illustre bien toute l'attention que porte l'Administration régionale à ses plus jeunes «usagers» et s'inscrit dans une logique de continuité éducative bilingue. N'oublions pas non plus que les capacités d'apprentissage des nouveaux-nés et des jeunes enfants sont considérables.
Ce projet expérimental vient s'ajouter à une initiative analogue appelée «Nati per leggere» ou «Nés pour lire», dans le cadre de laquelle l'Assessorat, par le biais des pédiatres, encourage les adultes (parents, employés des crèches et des écoles maternelles), à lire à haute voix aux enfants des textes, y compris en français, et ce, dès leur plus jeune âge, à partir de 6 mois et jusuq'à 6 ans ».
«Ce projet est le point de départ d'un travail de suivi et de vérification des activités de continuité que les écoles maternelles régionales et les crèches programment en vue de l'entrée de l'enfant dans le système scolaire, – a ajouté

l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin –. *L'approche précoce de la langue et la valorisation d'un environnement bilingue dès la petite enfance naît de l'idée et de la conviction que le processus d'apprentissage bilingue peut se mettre en place dans le cadre d'un contexte naturel et approprié. Ce modèle éducatif contribue à élargir les horizons de l'enfant et a pour objetif de préparer les citoyens du monde de demain, de leur permettre de développer les capacités et les connaissances grâce auxquelles ils pourront affronter sereinement les défis de la société. Par ailleurs, le bilinguisme c'est l'ouverture à une autre culture, ce qui permet de se sentir à son aise dans le cadre de cette dernière, ainsi que d'apprécier les différences et les valeurs de ce contexte élargi. »*

Cervinia veut le téléchauffage

Cervinia aura, dans les années à venir, un système de téléchauffage. Le 25 juin prochain, en effet, dans la salle de la mairie de Valtournenche seront ouvertes les propositions d'adjudication des sociétés qui voudront présenter leur offre pour réaliser les travaux. Une idée plutôt complexe, qui prévoit bien sûr les projets, la réalisation et la gestion du système de téléchauffage du village du Breuil de Valtournenche : la société qui remportera ce concours d'adjudication aura l'installation en concession pendant trente-deux ans et six mois.
Les coûts du chantier ont été estimés à 16 millions cinq cent mille euros, mais la commune de Valtournenche n'investira pas un euro dans cette affaire : les capitaux seront privés, vu que l'intervention sera financée par un projet de financing.
Le système devra être en fonction, en ce qui concerne la première partie du village, vingt-quatre mois après l'adjudication des travaux.

Un site Internet pour la Vallée d'Ayas

Le tourisme passe par Internet.
En ce début de siècle, le Web est bien sûr le moyen de communication utilisé avec beaucoup de succès par de nombreux touristes potentiels.
Depuis un mois, la vallée d'Ayas dispose d'un nouveau portail Internet (www.valdayas-monterosa.it), qui donne la possibilité aux internautes de visiter de manière virtuelle la vallée en amont de Verrès.
L'objectif, disent les créateurs du Consortium touristique de la Vallée d'Ayas et du Mont-Rose, *«est d'illustrer les destinations au public, un public qui est composé bien sûr des amants de la montagne, mais aussi de la gastronomie et du ski. Le choix de créer un véritable portail de la Vallée d'Ayas est, à notre avis, une étape fondamentale pour la croissance de nos montagnes. On offre à nos visiteurs un point de repère concret pour réserver leurs propres vacances.*
Ce n'est pas seulement un site de communication et d'information, mais un véritable outil capable d'opérer en temps réel».
Le visiteur trouvera sur le site www.valdayas-monterosa.it une "home page" dans laquelle choisir différentes solutions en fonction de ses propres passions: famille, gastronomie, trekking, ski, alpinisme sont seulement quelques-unes des différentes solutions proposées par le site Internet de la Vallée d'Ayas.

A partir de la semaine prochaine, quatre caméras seront placées sur le territoire

Pont-Saint-Martin démarre la vidéo surveillance

Le Conseil communal du mardi 31 mars dernier, à Pont-Saint-Martin, a décidé d'installer, dans la Commune de la basse vallée, quatre vidéos de surveillance.
«Le Conseil, sur proposition de la Junte, a adopté ce système – a dit le syndic de Pont-Saint-Martin, Guido Yeuillaz – *pour essayer de limiter en quelque sorte les effets des actes de vandalisme qui ont touché notre territoire depuis ces derniers temps».* De sorte que, à partir de la semaine prochaine, quatre premières caméras seront placées sur la route nationale (la première du côté de Carme, l'autre, du côté de Donnas), dans les jardins publics et dans la zone industrielle de la Commune. *«Ces caméras ont un double avantage.* - dit encore le premier citoyen de Pont-Saint-Martin – *On essaye bien sûr d'éviter que des actes de vandalisme ne se produisent plus, et les caméras sont effectivement là pour ça ; mais la vidéo surveillance servira aussi, en cas d'infractions, à aider les institutions de police à identifier les coupables».*
Les quatre caméras enregistreront, tous les jours, 24 heures sur 24; le système adopté par la commune de Pont-Saint-Martin pourrait quand même employer douze autres caméras. *«Notre budget ne nous permet pas de commencer ce type de surveillance avec de gros moyens* – dit Guido Yeuillaz – *mais, si nous en avons besoin, au cours des prochaines années, nous pourrons développer ce système».*
Le Conseil de Pont-Saint-Martin a confirmé également son adhésion au SubATO, le système de récolte des déchets qui – comme le prévoit la loi – sera géré par les Communautés de Montagne. *«Nous avons bien sûr opté pour un "oui"* – raconte encore Guido Yeuillaz – *mais seulement parce que la loi nous l'impose. En réalité, nous aimerions discuter avec les représentants des autres Communes de la Communauté de Montagne Mont-Rose des termes économiques et techniques de cet accord. En effet, lors du dernier Conseil des syndics, je me suis abstenu sur cette question. La commune de Pont-Saint-Martin est pénalisée par ce système de récolte des déchets».*
Autre point à l'ordre du jour, celui du règlement de la crèche. Guido Yeuillaz poursuit. *«Notre crèche est l'une des plus anciennes du Val d'Aoste, et elle a maintenant une capacité de quarante places pour accueillir des enfants de un à trois ans. Nous avons discuté du règlement de ce service pour permettre aux familles des pays voisins – et non pas seulement celles de Pont-Saint-Martin - de pouvoir s'inscrire sur les listes d'attente de la crèche. On vient de changer aussi d'autres paramètres : les travailleurs autonomes et les employés subissent le même traitement. C'est-à-dire que toutes les familles, qu'elles aient une activité propre et qu'elles travaillent dans le domaine public ou dans le privé, ont les mêmes chances de placer leurs enfants à la crèche».*
Cet été, en outre, le bâtiment de la crèche fera l'objet d'une restauration qui permettra, à partir du mois de septembre prochain, de démarrer également un service de garderie pour six enfants.
En clôture de Conseil, l'Assemblée de Pont-Saint-Martin a voté le règlement de l'Ici pour l'année 2009. *«Les impôts pour cette année seront fixés au minimum de la loi, à savoir 0,4 pour cent. Nous avons seulement changé le système de payement pour les "dépendances", qui seront à présent assimilées au bâtiment principal».*

François Domaine

interview au premier citoyen de Verrayes, Erik Lavevaz

Syndic par hasard dans une Commune «compliquée»

Il y a quatre ans, Erik Lavevaz avait son poste de travail à la Cogne (dans le secteur Centre Informatique), il était aussi organiste dans la paroisse de Verrayes et organisait son mariage avec Erika.
Une vie bien tranquille, bouleversée par une proposition arrivée au printemps 2005 de Claudio Foudon, qui était alors le premier citoyen de Verrayes. *«Veux-tu être le syndic de notre Commune pour les cinq prochaines années ?».*
Une question arrivée au beau milieu d'une vie assez tranquille, qu'Erik Lavevaz avait vécu avec sa maîtrise en physique en poche et ses emplois dans le secteur de l'Instruction publique avant et dans l'usine des aciers après.
«Je n'avais jamais pensé, en ces thermes, à un possible engagement dans l'Administration publique. – dit Erik Lavevaz – *Mais la proposition était sérieuse. Et alors je me suis dit que, en étant Unioniste depuis toujours, j'avais en même temps l'honneur et la responsabilité de pouvoir prouver une expérience de ce genre».*
Chose promise, chose due. La liste "Unis pour Verrayes" qui participe aux élections communales de 2005 présente comme candidat pour la mairie le jeune (à l'époque, il avait vingt-cinq ans,) Erik Lavevaz.
«Je l'avoue, j'avais un peu peur. - dit encore le syndic de Verrayes – *Mais les Administrateurs de la législature précédente m'avaient assuré de leur amitié et de leur collaboration». Et c'est évidemment pour cela que l'ancien syndic Claudio Foudon, qui voulait abandonner la vie publique et administrative, est apparu sur la liste "Unis pour Verrayes" en tant qu'adjoint au maire. «J'ai demandé à Claudio* – souligne Erik Lavevaz – *de s'engager encore une fois pour la Commune, et pour moi également, dans ce cas précis. Je n'avais pas d'expérience dans la vie publique, je ne pouvais pas me jeter dans cette entreprise sans personne qui pouvait m'aider ou me conduire sur ce parcours. M. Foudon est alors venu à mon secours, et je le remercie encore pour tout ce qu'il a fait pour moi depuis quatre ans, et pour toute la Commune».*
Et voilà que, pendant le mois de mai 2005, Erik Lavevaz devient syndic d'une commune comme celle de Verrayes : 1.300 personnes y habitent, quelque 62 villages font partie d'une surface assez grande pour être définie "compliquée".
«En effet, c'est assez compliqué, parce que dans notre Commune existent différentes typologies de statuts sociaux et il est difficile de réussir à trouver une solution pour tout le monde. Dans la zone de Champagne, le long de la route nationale 26, on vit d'une manière différente par rapport aux villages de la colline, les villages vers Saint-Denis, qui atteignent les 1.600 mètres d'altitude et qui ont bien sûr d'autres besoins par rapport aux autres».
Des services fondamentaux comme aqueduc, égaux, récolte des déchets et nettoyage des routes sont alors encore plus difficiles à fournir aux citoyens que dans d'autres réalités.
«On a simplement des besoins différents, des problématiques différentes dans les différents villages. Et c'est pour cela qu'il faut faire bien attention aux besoins de chacun».
Avec un jeune syndic, il est presque normal que les problématiques des jeunes – qui trouvent dans les rendez-vous politiques de chaque parti une vitrine si importante – soient à l'ordre du jour.
«Heureusement, on vit dans un grand village qui, dans son centre, est resté un village. Et cela signifie que les activités qui pourraient intéresser les plus jeunes existent déjà. Je pense, en restant dans le domaine des activités proches des traditions, à notre section du tsan et à notre compagnie théâtrale populaire. Dans le tsan, depuis quelques saisons, la section de Verrayes à la possibilité de placer deux équipes parmi les meilleures de la première division. En ce qui concerne le théâtre, la compagnie "Lo Trèn" est sûrement un moyen d'engager tout en s'amusant nos jeunes, mais aussi un bon système pour maintenir notre patois, pour éviter que certains mots de notre vocabulaire disparaissent. Et depuis quelques années, il y a même notre Club de Ski, qui utilise au mieux le terrain de sports de Rapy et qui implique beaucoup d'enfants de notre Commune et leurs familles respectives ».

Erik Lavevaz est né, à Aoste, le 15 février 1980. Il a terminé ses études, en obtenant une maîtrise en physique à l'Université de Turin.
Marié avec Erika, en 2006 naît sa première fille, Emilie, qui maintenant a trois ans et qui le mois de septembre prochain commencera l'école maternelle.
Il a été professeur dans différentes écoles valdôtaines, et en 2004 il est entré au centre informatique de la société Cogne Acciai Speciali.
En 2005, avec la liste de l'Union Valdôtaine "Unis pour Verrayes", Erik Lavevaz devient syndic de la Commune de la moyenne vallée en recueillant, avec son adjoint Claudio Foudon, 488 votes contre les 385 de ses adversaires de "Vivre Verrayes" qui proposait le "duo" Ezio Chapellu et Christian Cavorsin.
Organiste dans l'église de Verrayes du curé Pierino Lombard depuis quelques années, la grande passion de Lavevaz sont les rallyes. Avec les voitures, il a participé à différentes courses au Piémont, mais aussi au « Rally du Val d'Aoste», en alternant les postes de pilote et de co-pilote.

Certainement, il reste, quand même, du travail à faire dans ce domaine : le système des structures sociales en est, dans une certaine mesure, à ses débuts. Et la marge pour améliorer les services fournis par l'Administration publique est très grande.
«Je suis convaincu que les Administrations locales doivent encore beaucoup travailler de ce point de vue, mais il faut également comprendre qu'en Vallée d'Aoste, depuis ces dernières années, on a fait d'énormes progrès dans ce sens. Je pense – dit encore Erik Lavevaz – *aux services que l'Administration régionale a créés pour les enfants et pour le troisième âge, à tout ce que les Communautés de Montagne et les Communes aussi organisent pour les personnes âgées et pour les écoles. Il faut, certainement, se concentrer, bien sûr, sur les possibilités d'améliorer ces services, mais il faut aussi avouer que dans notre région, on est à l'avant-garde dans beaucoup de secteurs de ce genre».*
Un jeune syndic, avec des idées jeunes, qui, il y a douze mois, a fait partie de la liste des "trente-cinq" candidats de l'Union Valdôtaine pour les élections régionales : un résultat personnel, celui d'Erik Lavevaz, qui ne lui a pas permis de dépasser les 832 voix de préférence qui lui ont valu la trente et unième place.
«Je ne veux pas qu'on se m'éprenne, mais je veux encore dire que cette expérience a été pour moi absolument positive. J'ai vécu un mois et demi de campagne électorale tout près de personnes ayant une grande expérience de l'Administration publique, avec lesquelles j'ai pu envisager et discuter à propos des "raisons" pour lesquelles beaucoup de monde est Unioniste».

Et pourquoi, les Valdôtains sont-ils alors des Unionistes ?
«C'est difficile à dire. Je peux raconter mon expérience. Ma famille a toujours été Unioniste, j'ai toujours vécu avec l'Union Valdôtaine à la maison. A l'époque de mes études au lycée, je me suis quand même posé une question à propos des grands personnages qui avaient permis la constitution de notre parti : Emile Chanoux, bien sûr, mais également Maria Ida Viglino, dont mon école porte le nom, et à propos de laquelle beaucoup de jeunes ne savent rien. C'est dommage. Parce que le fait de connaître l'histoire de notre parti, de notre vallée, nous rappellerait qu'être Unioniste, aujourd'hui comme il y a soixante ans, est toujours un engagement qui vient du cœur et qui doit être transmis aux plus jeunes générations».

François Domaine

Gignod

Batailles de Reines

La pluie battante a caractérisé le cinquième rendez-vous des Batailles de Reines qui s'est déroulé, à Gignod, dimanche 19 avril dernier où se sont présentées 136 bovines ainsi réparties : 48 pour la troisième catégorie, 41 pour la deuxième et 47 pour la première catégorie.
Concernant la deuxième catégorie, les éleveurs qui ont eu respectivement deux bovines classées furent Didier Barailler d'Oyace et Elio Cerisey de Gignod, tandis que pour la troisième catégorie, le public a assisté à un triplet pour Aurelio Crétier de Saint-Christophe.
La vache la plus lourde de la journée était « Giada » de Domenico Chenal d'Oyace avec ses 750 kg.
En première catégorie, finale entre « Merleun » de Germain Chenal d'Oyace (reine en 1ère cat. à Valpelline, en 2008 ; 2ème en 1ère cat. à Gressan, en 2007, 2ème en 1ère cat. à Sarre, en 2006) et « Rigotta » de Michel Meynet de Sarre (2ème en 1ère cat. à Sarre, en 2008) qui remportera le bosquet. « Feisan » de Gildo Bonin de Gressan et « Lady » de Claudio Pomat d'Etroubles (2ème en 1ère cat. à Etroubles, en 2008) se sont classées à la 3ème et à la 4ème place.
Le bosquet de la deuxième catégorie a été remporté par « Pinson » de Didier Barailler d'Oyace ayant éliminé en finale « Moutsillon » d'Elio Cerisey de Gignod. En demi-finale « Pinson » a éliminé « Paison » (2ème en 2ème cat. à Valgrisenche, en 2008) toujours d'Elio Cerisey, tandis que « Moutsillon » a évincé « Gamine » toujours de Didier Barailler. « Paison » et « Gamine » se classent ainsi à la 3ème et 4ème place.
S'agissant de la troisième catégorie, la totalité des quatre places mises en jeu sont remportées par la commune de Saint-Christophe et par les bovines des éleveurs Aurelio Crétier et Lea Boch. Demi-finales entre « Queggion » de Lea Boch et « Farca » d'Aurelio Crétier et entre « Monella » et « Venise » de Crétier. En finale se retrouvent « Monella » et « Farca » avec la victoire de cette dernière après un beau combat.
Cette semaine double rendez-vous avec les Batailles de Reines : samedi 25 avril, à Challand-Saint-Victor et dimanche, à Pollein.

SPORTS POPULAIRES

TSAN:
Série A Poule A et Poule B renvoyées **Série B Poule A** Nus I-Quart I renvoyée, Valtournenche II-Montjovet II renvoyée, Brisma II-Pollein II 2760-1264. Série B Poule B renvoyées **Série C Poule A et Poule B** renvoyées **Série D Poule unique** renvoyées **Juniors Poule A** Brusson-Verrayes 1089-923, Antey-Torgnon-Chambave 347-644, Valtournenche-Brisma 995-1041. **Juniors Poule B** Montjovet-Pollein 1042-229, Emarèse St-Vincent- 1831-819, Challand-St-Anselme-Quart 977-245.
FIOLET:
Série A Poule unique Porossan I-St-Christophe I 789-633, les autres renvoyées. **Série B Poule unique** renvoyées **Série C Poule A et Poule B** renvoyées
Série D Poule unique renvoyées **Série E Poule A et Poule B** renvoyées **Série Féminin** renvoyées **Série Juniors A** Allein I-Sarre I 281-87, Avise I-St-Christophe I 195-333, Charvensod I-Morgex I 265-363.
Série Juniors B Charvensod II-Arpuilles I 133-123, St-Christophe II-Morgex II 100-167, Avise II-Etroubles I 27-112. Rattrapage : Morgex II-Etroubles I 280-133.
REBATTA:
1ère catégorie renvoyées **2ème catégorie** renvoyées **3ème catégorie Poule A** Chevrot-Aymavilles B 750-786, Valpelline-Jovençan renvoyée. **3ème catégorie Poule B** renvoyées **4ème catégorie** renvoyées **5ème Poule A catégorie** renvoyées **5ème catégorie Poule B** Ollomont-Bionaz 403-450, Introd-Gressan C renvoyée, Gressan B-Gignod B 343-121. **Juniors** Gressan-Chevrot 134-109, Jovençan-Valpelline 129-206.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Les articles paraissant sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Cher Parfait Jans,
J'ai lu l'autre jour sur la "Stampa" l'article sur le choix pour les prochaines élections européennes, pour un homme de gauche, le choix de l'UV, de "s'allier" avec le PDL, peut paraître une hérésie!
Pour un unioniste, beaucoup moins, l'article de Rivolin sur le "Peuple" l'explique bien! D'ailleurs Rivolin, n'est pas un homme de "droite", c'est plutôt un régionaliste, évidemment catholique. Mais puisque vous revenez toujours aux sources, la véritable philosophie de ces montagnards était baignée de catholicisme, sans oublier le sentiment d'appartenance à la petite patrie. Les idéaux marxistes étaient plutôt citadins, dans le monde ouvrier et non pas paysan! Le Valdôtain est un petit propriétaire terrien, très attaché à son petit lopin de terre, la lutte des classes se faisait à Paris ou à Turin, lui il faisait les foins. L'UV a donc fait un choix stratégique, elle ne perdra pas plus son âme avec le PDL qu'elle ne l'aurait fait avec le PD.

Salutations.
Serge Soudaz

NAISSANCE

La section
de l'Union Valdôtaine
de Verrayes
a la joie d'annoncer la naissance de

Alizée RONC
qui est venue réjouir le foyer de Fabio et Elena Foudon, assesseur UV à la commune et vice-présidente de la Communauté de Montagne du Mont-Cervin.
La section unioniste de Verrayes présente ses plus vives félicitations aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine
de Fénis

a le chagrin d'annoncer
le décès de

Monsieur
Giuseppe Battista ARSENE
âgé de 89 ans

ancien membre de la section.

La communauté unioniste de Fénis présente ses condoléances émues à son épouse Carla, à ses filles Cristina et Gabriella, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine
d'Arnad
a le regret d'annoncer
le décès de son ancien membre

Monsieur
Marcello Sisto GIROD
âgé de 69 ans
La communauté unioniste d'Arnad présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Stella, à ses filles: Tania avec Gilberto et ses petits-enfants Matteo et Letizia, et Sabrina avec Igor et son petit-fils Daniel; à ses frères: Renzo avec Amanda et Silvio avec Laura; à l'affectionnée Adele et à sa tante Rina.

La section de l'Union Valdôtaine
de Villeneuve

annonce avec regret
le décès de

Monsieur
Michele Antonio GEORGY
âgé de 86 ans

La communauté unioniste de Villeneuve présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Laurette, à ses enfants Teresina et Valentino, à ses frères Oreste et Ugo, ainsi qu'à tous ses parents.

Passata la festa…

Joseph Rivolin

La messe solennelle et l'inauguration du cénotaphe de Stephen Cox ont marqué, le 21 avril, le clou des célébrations du neuvième centenaire de la mort de saint Anselme. Ces manifestations ont eu le mérite de mettre en lumière l'importance de notre compatriote, dont la pensée et l'œuvre constituent l'un des piliers de la philosophie médiévale. On peut se demander si, après les fêtes, quelque chose restera et si la connaissance de la figure de saint Anselme se sera répandue davantage en Vallée d'Aoste et à l'extérieur. Il n'y a pas de quoi être optimiste, à ce sujet. D'après ce que j'ai entendu dire par des personnes dignes de foi, il paraît que saint Anselme est pratiquement ignoré dans le contexte de l'enseignement de l'histoire de la philosophie à l'école supérieure : un enseignement qui, depuis quelque temps, tend à se concentrer, la première année, sur les auteurs grecs et romains, pour passer d'emblée, à la deuxième, à ceux de la Renaissance. Autrement dit, après les grands penseurs grecs, on passe presque sans solution de continuité, du néo-platonisme classique au néo-platonisme des humanistes, en laissant pour compte la philosophie médiévale tout entière. Je crains que ce cadre préoccupant de l'enseignement supérieur dans l'école publique soit réaliste : au lycée, mon professeur de philosophie n'avait déjà « pas eu le temps » d'expliquer l'œuvre de saint Thomas d'Aquin. La pensée des philosophes médiévaux étant l'une des bases de la civilisation, telle qu'elle s'est développée en Occident, on se demande si son bannissement correspond, dans d'autres domaines aussi, à une dangereuse régression culturelle. On assiste, en fait, à une progression de l'analphabétisme identitaire, qui frappe les jeunes générations et dont les signes sont de plus en plus clairs dans plusieurs domaines. On se demande si ce phénomène peut être arrêté, voire s'il est possible de le faire reculer. En particulier, on se demande si l'école publique actuelle est à même de transmettre le patrimoine culturel de notre civilisation, de manière à rendre nos jeunes capables de comprendre et apprécier ses valeurs fondantes. En tant qu'Unionistes, nous devons en outre nous demander si nous pouvons utiliser les normes du Statut d'autonomie en la matière, non pas pour revendiquer des compétences abstraites, mais pour pallier chez nous la dégringolade qui a caractérisé la qualité de l'école italienne dans les dernières décennies.
Pour ce faire, il est nécessaire de s'interroger sur ce qui s'est passé dans l'école valdôtaine dans ce dernier quart de siècle: sur la signification des rôles régionaux des enseignants, sur l'application des articles 39 et 40 du Statut, sur le sens que l'Union Valdôtaine attribue à l'Assessorat de l'Instruction publique, qu'il a toujours voulu conserver lors de la conclusion des accords politiques pour la formation des gouvernements régionaux.

Promue par l'Assessorat des Politiques sociales avec le Celva

Enquête sur la pauvreté en VdA

***«Les affectations publiques** en faveur des individus et des familles en difficulté économique augmentent en Vallée d'Aoste»*: par ces mots, l'assesseur régional aux Politiques sociales, Albert Lanièce, a présenté l'enquête sur l'incidence de la pauvreté en Vallée d'Aoste, qui continuera à la fin du mois d'avril avec la distribution d'un formulaire anonyme.
«Par rapport à 2008, dans le premier trimestre de cette année nous avons eu une augmentation de 58% en ce qui concerne la distribution du minimum vital, et de 13% en ce qui concerne les contributions extraordinaires. Ces indicateurs - a ajouté Lanièce - *nous font comprendre que le problème croît aussi à cause de la crise et qu'il est nécessaire d'avoir un cadre clair, à travers une enquête scientifique». «Déjà l'année passée* - a continué l'Assesseur - *il y avait l'exigence d'évaluer d'une façon plus approfondie la "nouvelle pauvreté". En raison de la crise, qui est devenue de plus en plus forte durant ces derniers mois, nous avons décidé d'évaluer la situation réelle de la population valdôtaine: il s'agit donc d'une enquête qui veut être beaucoup plus précise et détaillée par rapport à celles qui ont été préparées auparavant par l'ISTAT».*
L'enquête se réalise à travers un questionnaire, absolument anonyme, qui sera distribué dans les foyers de 1.050 Valdôtains sur le territoire régional tout entier. En outre, la recherche sera complétée également par d'autres moyens, en collaboration avec les Administrateurs communaux et les opérateurs sociaux. En effet, l'initiative est réalisée avec la contribution des collectivités locales: *«En cette période particulière* - a déclaré le président du Cpel et du Celva, Elso Gérandin - *il faut être très attentif aux répercussions de la crise. En ce sens, le rôle des Communes comme porte-parole des exigences des citoyens, en particulier les plus nécessiteux, sera fondamental»*. Finalement, Gérandin a annoncé que les collectivités locales valdôtaines ont calculé une diminution des recettes d'environ 3 millions d'euros liée aux nouvelles réglementation anti-crise. Le projet débutera à la fin du mois d'avril. Les données qui émergeront des questionnaires seront ensuite mises en relation avec ceux qui seront recueillis parallèlement par l'Assessorat avec l'utilisation de "focus groups" qui impliqueront les Administrateurs, les associations de bénévolat et les organisations du secteur tertiaire.

Un premier bilan pour le Plan de marketing touristique de la Vallée d'Aoste

L'élaboration du plan de marketing touristique de la Vallée d'Aoste est arrivé à la moitié de son parcours: les rencontres concernant l'accord parmi les objectifs et les instruments du plan avec les opérateurs du secteur ont donné la possibilité de réaliser une confrontation ouverte entre les diverses catégories et les différentes attitudes par rapport au thème du Tourisme.
« Il s'agit d'une phase intermédiaire d'un travail très complexe - a déclaré lors de la rencontre l'assesseur au Tourisme Marguerettaz - *dans un moment difficile pour l'économie mondiale. Au niveau régional, nous sommes en train de focaliser l'attention en particulier, sur deux projets de loi à savoir la réorganisation du système des AIAT, avec la constitution d'un bureau unique régional, la réforme de la loi régionale n°11 de 1998, afin d'aider les personnes qui ont l'intention d'investir afin de moderniser les structures d'accueil ».*
Les stratégies élaborées par le Plan ont été présentées par les représentants de la société de consultation qui s'occupe du projet, la SL&A de Rome, Stefano Landi et Michela Valentini. La confrontation et le partage sont au centre du travail – en parallèle avec les analyses de la situation de *«la marque»*, des produits touristiques, des marchés et des moyens pour les atteindre - en tant que base du succès et de l'application efficace du plan. A partir de ces rencontres, en effet, ont émergé les indications utiles pour le départ de la dernière phase d'élaboration du plan, qui traduira les résultats des analyses par des orientations stratégiques et des instruments opérationnels. Les indications concernent les produits touristiques, les marchés et la communication. Le travail fait jusqu'à présent a porté à la rédaction d'une liste de plus de cent produits touristiques. Mais les produits ne sont pas tous égaux: certains produits touristiques spécialisés, de par leur rareté absolue et leur forte connotation, sont capables, dès à présent, d'affronter les marchés internationaux de moyenne et de grande envergure.
En ce qui concerne les marchés, l'analyse et les nombreuses opinions recueillies ont amené à la définition de quatre espaces stratégiques, identifiés principalement par leur proximité géographique par rapport à la Vallée (du Piémont à la Toscane, de l'Espagne à l'Australie). Le cadre constitué par les produits les plus «forts» et les marchés de plus grand intérêt définit aussi les objectifs de l'action de l'Administration régionale, qui devra être nécessairement concentrée et sélective afin d'être efficace et de produire des résultats concrets en termes d'arrivées, de présences et de chiffres d'affaires pour les entreprises. Enfin, selon les experts de la SL&A, la communication est un élément fondamental dans un plan de marketing, en suivant l'une des règles fonctionnant même au niveau national et international: faire toujours suivre à la curiosité et à l'intérêt suscités chez nos hôtes potentiels la possibilité concrète d'obtenir d'ultérieures informations et, s'ils sont convaincus, d'acheter le produit.
Il faut donc avoir une communication de la marque qui puisse en renforcer la notoriété et être liée aux produits d'excellence, pas seulement touristiques, de la Vallée d'Aoste, à côté d'une communication en ligne qui, d'une façon complète, soit capable d'arriver aux segments et aux produits d'excellance concernant les produits touristiques spécialisés, en faisant parler de la Vallée d'Aoste sur le Web.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

En observant les nuages qui courent dans le ciel, poussés par le vent qui souffle fort aujourd'hui, on peut se demander si nous sommes encore capables d'observer la nature. Le regard se déplace sur les montagnes: les sommets sont enneigés, mais plus bas le printemps explose et ce réveil est tellement fort qu'il secoue nos sens. L'alternance des saisons rappelle le mouvement circulaire d'une montre : le temps passe et il marque les saisons de notre vie, alors que le cycle de la nature, malgré les changements climatiques, se répète plus ou moins et cela est rassurant. Dans les films de science-fiction, lorsque on imagine le monde après une explosion nucléaire ou suite à l'invasion des extraterrestres, les saisons deviennent indéterminées, ce n'est pas un hasard et c'est un élément intéressant, qui indique que dans nos cauchemars nous avons peur que les saisons s'arrêtent dans une stérilité menaçante.
Toutefois l'éloignement entre nous, les êtres humains, et la nature à laquelle nous appartenons risque d'augmenter, comme si on perdait lentement la mémoire et donc le contact avec un monde qui devrait être familier et par conséquent connu. Une dimension familiale, sans déranger les *Géorgiques* de Virgile et un regard classique au lien avec le sol et la terre.
Le monde rural du passé avait certainement une dimension partagée et communautaire: la connaissance de l'univers des plantes, des herbes, de toutes les localités qui entouraient le village où l'on vivait ou la ville d'Aoste. Tout rentrait, en paraphrasant Natalia Ginzburg, dans un « lexique de famille », celui d'une nature vivante et présente qui est fortement visible dans la lecture de la toponymie et même dans les noms de famille, qui semblent créer un pont entre les familles mêmes et le territoire. Essayez ce jeu, rendu simple par les nombreux savants de chez nous, qui ont creusé le sens des noms, et explorez – comme si vous étiez dans un Continent mystérieux et non pas ici – la richesse des localités à côté de chez vous et les mines d'or qui dérivent des noms de ceux que vous connaissez. Il s'agit d'une cartographie intéressante qui croise des hommes et des lieux, en prouvant l'existence d'une toile d'araignée de significations qui nous aide encore plus à comprendre la Vallée d'Aoste et sa population. Cela rend très riche l'échange de connaissances avec les générations qui nous ont précédés et donne une signification concrète au terme «civilisation », qui est une stratification d'idées, de connaissances et de valeurs. Nous sommes ce que nous étions et nous serons ce que nous sommes.
Je le dis sans fausses nostalgies, parce que celui dont je parle n'est pas le monde des contes, mais un monde dur et difficile, fait de morts jeunes, d'énormes efforts et de choix forcés, comme celui du recours à l'émigration. Un regard sur le passé qui n'a pas d'utilité pour le présent est inutile: dans ce cas l'utilité que je vois est dans les racines qui autrefois unissaient plus fortement les gens à l'environnement. La mondialisation doit être combattue avec une forte appartenance au territoire pour éviter d'être des apatrides chez soi et pour éviter que la contamination culturelle, qui éparpille des graines utiles en faisant grandir l'humanité, se transforme en ignorance des racines et du monde naturel qui nous entoure. Etre des citoyens du monde et admirer toutes les cultures en les reconnaissant comme les différentes manières de l'homme de penser et de vivre le territoire, occupé dans le monde même dans les conditions les plus difficiles, ne veut pas dire ne pas regarder avec intérêt par la fenêtre de notre maison. L'esprit de clocher peut être une bonne chose si on se sent citoyens du monde. Par exemple si on fait l'effort, de temps en temps, de considérer les choses avec une curiosité nouvelle et avec envie d'apprendre qui nous sommes et d'où nous venons comme point de départ pour savoir qui nous serons plus tard et où nous voulons aller.